

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 décembre 2016

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 24/11/2016

L'an deux mille seize et le deux décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 19

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 2

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Marylène FAIVRE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Isabelle GIL, Martine GIL, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN

Représentés: Luc SALLES par Jean ARCAS, Bernard VIDAL par Francis BOUTES

Présents non votants : Jean-Noël BADENAS

Excusés: Josian CABROL, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Alain SICILIANO, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Le site des labels

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans plusieurs démarches stratégiques avec pour objectifs de promouvoir la destination et d'accroître la visibilité de l'offre touristique territoriale dans sa globalité et en lien avec les différentes thématiques identitaires (tourisme de nature/APN, œnotourisme et tourisme patrimonial). Ce travail a abouti à l'obtention fin 2014 du label Vignobles et Découvertes et en 2016, du Label Pays d'Art et d'Histoire. D'autres démarches sont en cours : l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » et le Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux ».

Dans ce contexte, le site Internet est l'outil de communication indispensable pour promouvoir et vendre notre destination touristique. La création et l'animation d'un site internet, des réseaux sociaux et autres outils multimédias sont des critères obligatoires dans le cadre des labels et démarches que le Pays a développés.

Le site actuel <http://www.haut-languedoc-vignobles.com> a été mis en place en 2007 mais ne répond absolument plus aux attentes et besoins :

- Sa conception technique obsolète ne nous permet pas une mise en réseau et des échanges d'informations avec nos partenaires touristiques.

En termes d'esthétique, de fonctionnalités et de services proposés, il apparaît clairement que notre site Internet est loin d'être au niveau de ce que peuvent attendre les touristes internautes d'aujourd'hui.

Le contexte du web touristique a aujourd'hui considérablement évolué et nous souhaitons les prendre en compte dans les outils qui seront développés :

- Nouveaux comportements et nouvelles exigences des internautes (touristes et/ou habitants du territoire),
- Développement de l'e-tourisme, généralisation du web 2.0 et anticipation du web 3.0,
- Evolution des outils (site internet, terminaux numériques, bases de données, interfaces de gestion et interfaces clients, norme Tourinfrance/Tourinsoft...).

En complément du site internet, d'autres outils multimédias (reportage photos, création de vidéos...) seront conçus afin d'alimenter le site internet, les réseaux sociaux et les autres supports de communication touristique du Pays, avec toujours la déclinaison des différentes thématiques identitaires.

Ces actions ont donc été proposées et validées par le comité de pilotage du SLODT2020 qui s'est réuni le 24 novembre 2015, le comité de pilotage « Vignobles et Découvertes » du 5 novembre 2015 et par la commission développement économique du 24 novembre 2015.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/12/2016
034-253403554-20161202-2016_02_12_06-DE

Le budget de cette opération est de 103 734,72 € pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil Départemental de l'Hérault (Contreparties LEADER) 16 793,82 €
- Union Européenne – crédits FEADER LEADER 66 193,96 €

le solde de 20 746,94 € représentant l'autofinancement du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Monsieur le Président remercie l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant, conformément à la délibération 2016-22-07-08 prise par le Comité Syndical le 22 juillet 2016, autoriser Monsieur Jean ARCAS, Vice-président, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Monsieur le Président demande donc à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'opération présentée et conformément à la délibération 2016-22-07-08 prise par le Comité Syndical le 22 juillet 2016, autorise Monsieur Jean ARCAS, Vice-président, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 02 décembre 2016.

Le Président,
Francis BOUTES



RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/12/2016
034-253403554-20161202-2016_02_12_06-DE